

Guichet unique Autorisations et foncier #1

Comment créer mon compte ?



Dans le cadre de la simplification et de modernisation des services publics, toutes les communes doivent être en mesure depuis janvier 2022, de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis d'aménager, de construire...). Celles de plus de 3500 habitants doivent également assurer leur instruction sous forme dématérialisée.

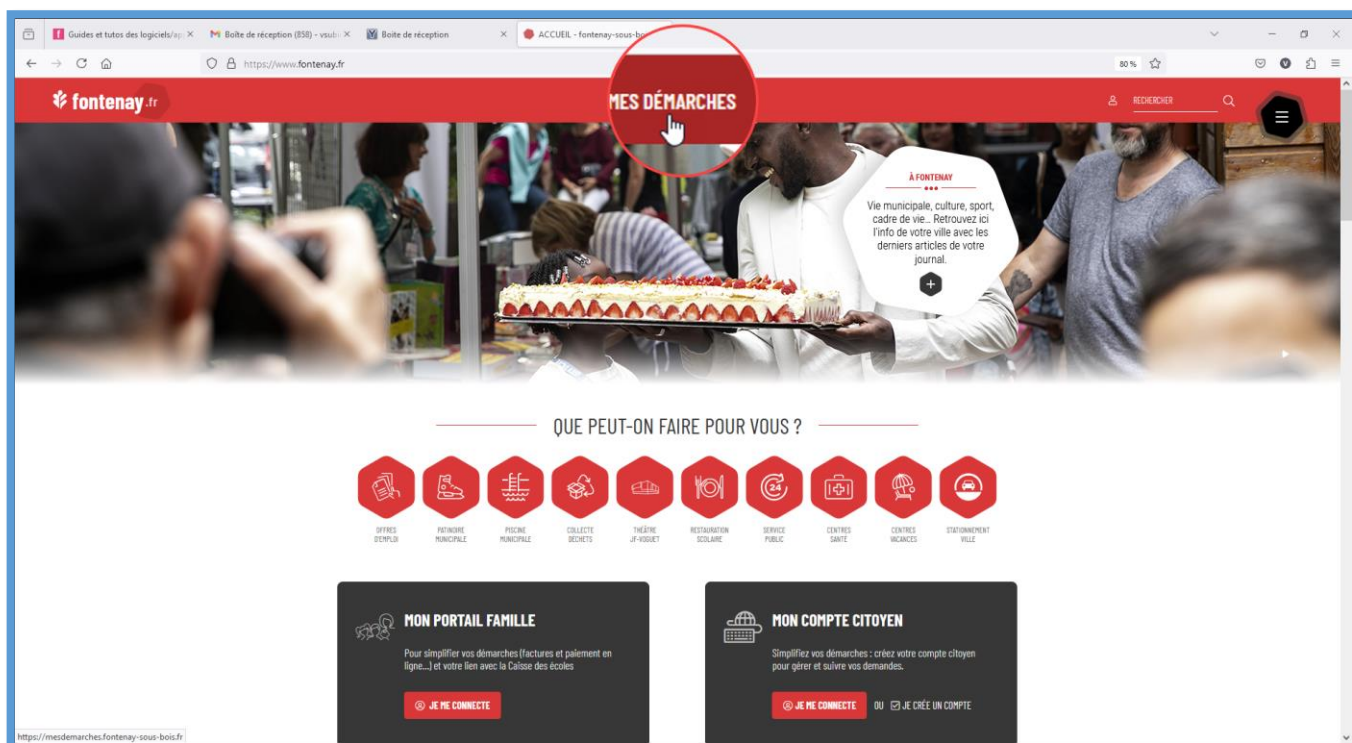
Conformément à cette obligation légale¹, la ville de Fontenay-sous-Bois a mis en place un Guichet unique permettant à tout usager de déposer puis de suivre sa demande en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

¹ <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/dematerialisation-autorisations-durbanisme>

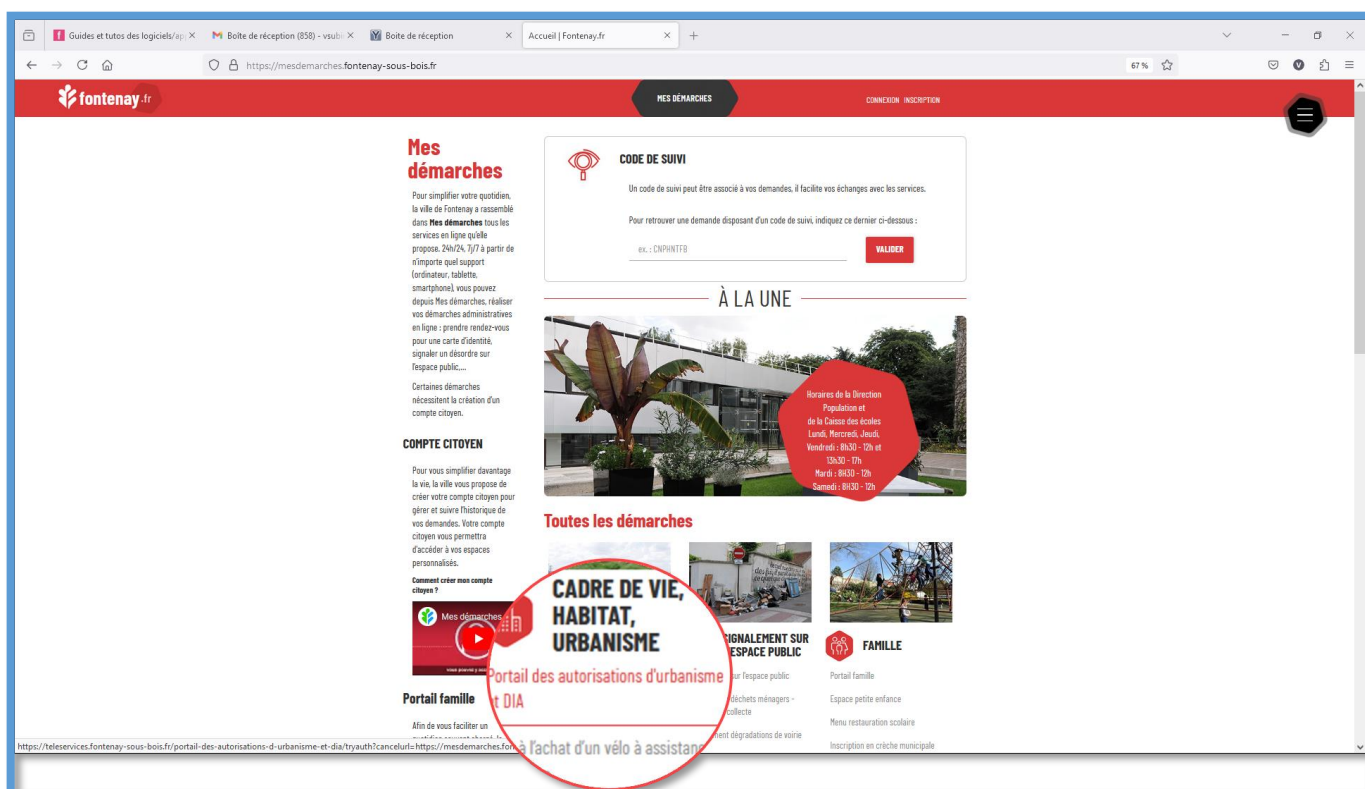


Pour cela, vous devez créer votre compte

- Depuis la page d'accueil www.fontenay.fr, cliquer sur « Mes démarches »



- Puis dans la rubrique Cadre de vie, habitat, urbanisme, cliquer sur « Portail des autorisations d'urbanisme et DIA »





- Sur la page d'accueil du Guichet unique pour les demandes d'autorisations d'urbanisme, cliquer sur « **Créer un compte** »

- Remplir le formulaire d'inscription
 - o « **Vos données de connexion** »

Renseigner et confirmer votre adresse mail **(1)**



C'est sur cette adresse que vous recevrez un email pour confirmer la création de votre compte.

Créer **(2)** et confirmer votre mot de passe **(3)**



Le mot de passe doit être d'au moins 8 caractères et contenir au moins une majuscule, une minuscule, un chiffre et un caractère spécial autorisé (@ \$! % * # ? &).



- « **Vos coordonnées** », renseigner les champs obligatoires marqués d'un astérisque rouge * (exemples : civilité, nom)

- « **Validation** » : indiquer le résultat de l'opération (1), accepter les conditions générales d'utilisation (2) et valider (3).

- Le message de confirmation suivant s'affiche :

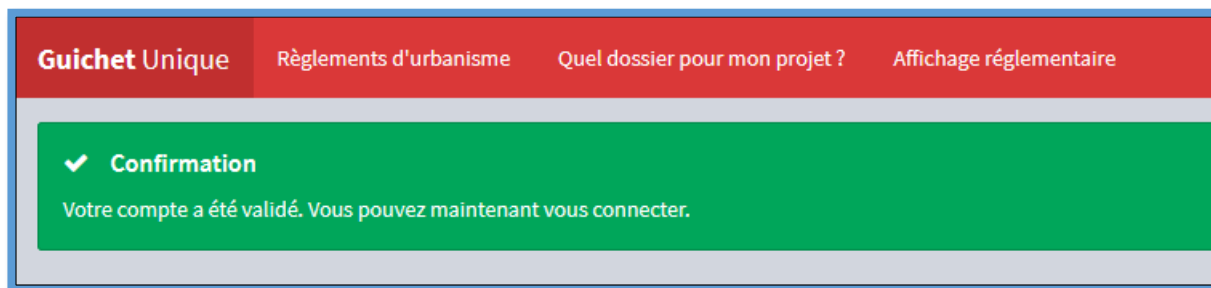
Dans votre boîte mail, aller sur le message de création de votre compte, cliquer sur « adresse suivante ».



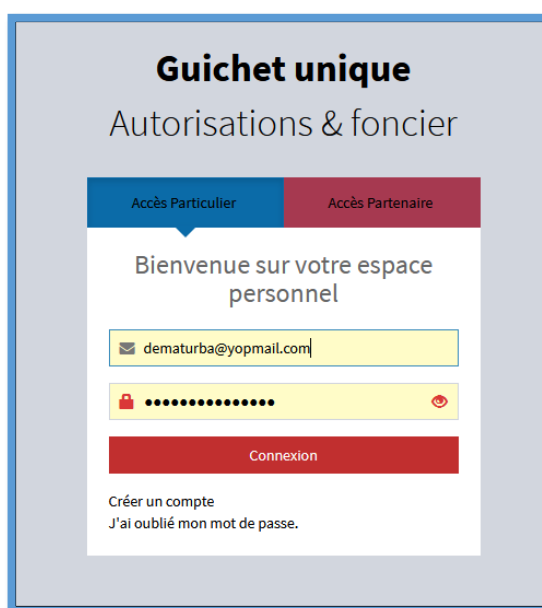
Si le message n'est pas dans votre boîte mail, vérifier dans les spams/indésirables.



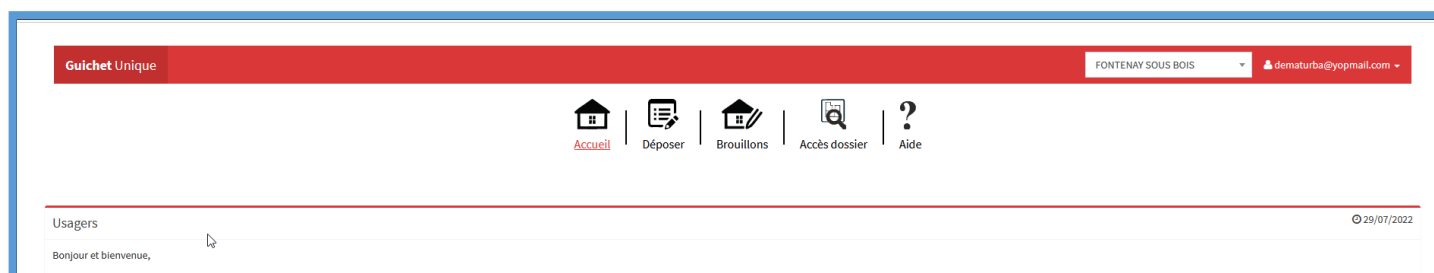
- Le message de confirmation de création de votre compte s'affiche.



Pour vous connecter, renseigner vos identifiants puis cliquer sur « Connexion »



Vous voici dans votre espace personnel. Vous pouvez désormais déposer votre demande, accéder à votre dossier...



Contact en cas de problème ou pour toute demande :

Vous pouvez à tout moment écrire un mail à la Direction du Développement Urbain pour un rendez-vous à urbanisme@fontenay-sous-bois.fr ou la contacter par téléphone au 01.49.74.76.00.

En cas de difficulté d'utilisation, nous vous recommandons d'utiliser l'aide en ligne.

